

PCS et DICRIM
Plan Communal de Sauvegarde
et Document d'Informations
Communales sur les Risques
Majeurs de la commune
MAZINGARBE



Qu'est ce qu'un PCS

Le PCS est un document opérationnel qui, en fonction des risques connus sur la commune, a pour objectif de planifier les actions à entreprendre par les acteurs communaux dans le cadre de la gestion de crise. Ce document a un caractère obligatoire lorsque la commune se situe dans un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), comme c'est le cas à Mazingarbe.

Le PPRI délimite les zones exposées aux risques d'inondation et réglemente l'occupation et l'utilisation du sol dans ces zones. Il est annexé au Plan Local d'Urbanisme.

Qu'est qu'un DICRIM

- Le DICRIM est le 1^{er} document annexe du PCS, obligatoire, qui a été réalisé sur la commune. Il a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques auxquels ils sont soumis. Il comprend la description des risques et de leurs conséquences prévisibles, les évènements et accidents significatifs survenus dans la commune, l'exposé des mesures de prévention et de protection, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre. Le DICRIM est consultable en Mairie et sur le site internet de la ville de Mazingarbe.

Sommaire

- Le risque inondation 4
- Le risque météorologique 5
- Le risque sismique..... 7
- Le risque mouvement de terrain..... 8
- Le risque industriel..... 9
- Le risque de transport de matières dangereuses..... 10
- Le risque de découverte d'engins de guerre..... 11
- Le risque attentat..... 12
- Le risque sanitaire..... 13
- Annexes (cartographie et numéros importants)..... 14



Le risque d'inondation

L'inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, quelle qu'en soit l'origine. Elle peut être la conséquence du débordement des cours d'eau, du ruissellement agricole et/ou urbain ou encore de la remontée des nappes phréatiques par exemple.

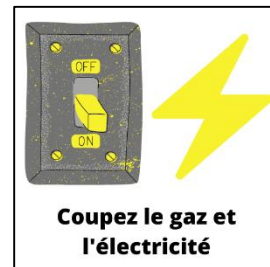
Les inondations sur la commune de Mazingarbe sont majoritairement liées à un phénomène de remontée de la nappe de craie (via une multitude de fissures). Elles se caractérisent par leur absence de vitesse et des hauteurs de submersions peu importantes. Mais du fait de la lenteur de propagation de l'eau dans son sous-sol, les débordements en surface d'eau surviennent de manière décalée par rapport à l'épisode pluvieux et peuvent, corolairement, perdurer un certain temps. A cela peut s'ajouter des problèmes de ruissellements liés à la topographie des lieux relevant de la gestion de l'assainissement urbain.

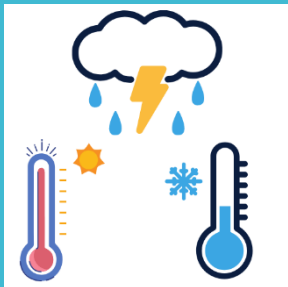
La commune de Mazingarbe a été affectée à plusieurs reprises par ces inondations. On compte 8 événements reconnus catastrophe naturelle. Les inondations les plus importantes sont celles de 1995 et 2001. C'est à partir de ces deux événements que le Plan de Prévention des du Risque d'Inondation (PPRI) de Mazingarbe a été élaboré. Ce dernier est un document réglementaire dont l'objectif est de limiter l'urbanisation et de préconiser des mesures d'adaptation du bâti en zone inondable.

Si vous souhaitez vous tenir informé à propos de ce risque, vous pouvez vous renseigner :

- Sur [MétéoFrance](#), sur [InfolyS](#), sur le site de la préfecture ([PPRI de Mazingarbe](#)) et auprès de la mairie.

Les bons réflexes à adopter :





Le risque météorologique

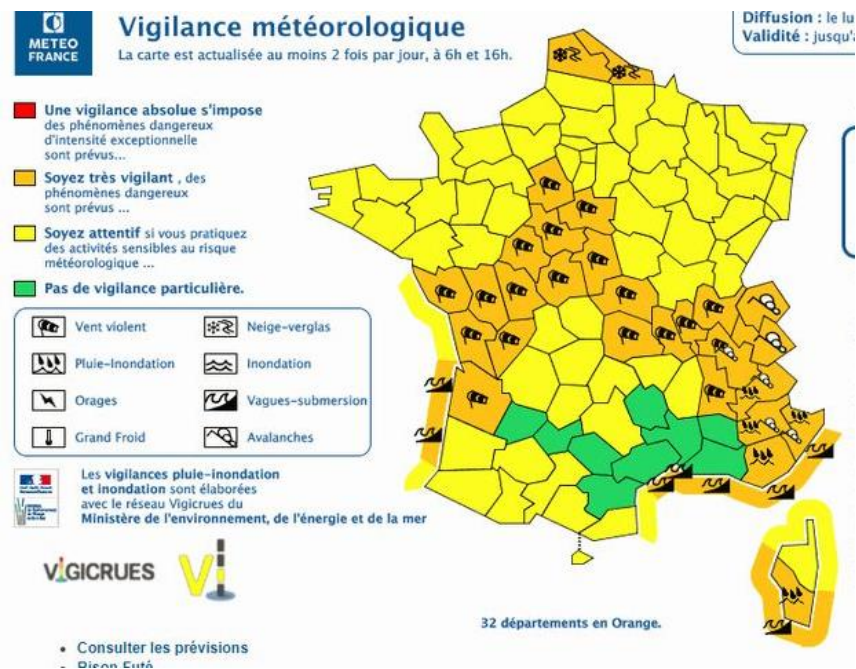
Le risque météorologique est dû à un phénomène climatique dont les facteurs atteignent des intensités extrêmes. Son importance et son ampleur peuvent avoir des conséquences importantes sur les plans humains, économiques et environnementaux. C'est le cas des vents violents, des orages, des périodes de grand froid, de canicule, de sécheresse ...

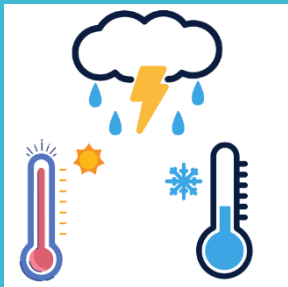
A l'image de la tempête de 1999 ou de l'épisode caniculaire de 2003, nous devons rester vigilants aux phénomènes climatiques extrêmes.

Ils sont observables sur la carte météoFrance qui signale, dans les 24 heures, la survenue d'un événement selon sa nature (vent, canicule, grand froid, neige-verglas, orage..) et son intensité via un code couleur (vert, jaune, orange et rouge).

Pour y faire face, la commune applique les mesures relatives au déclenchement du plan grand froid et du plan canicule. Des paratonnerres sont également présents au niveau de l'église pour se protéger de la foudre.

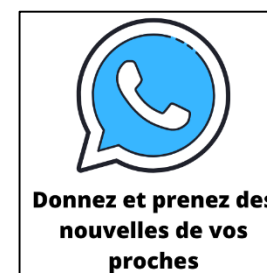
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [MétéoFrance](https://www.meteofrance.fr) et vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.



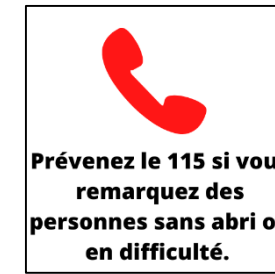


Les bons réflexes à adopter :

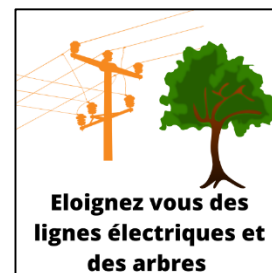
En cas de canicule



En cas de grand froid



En cas de tempête/orage





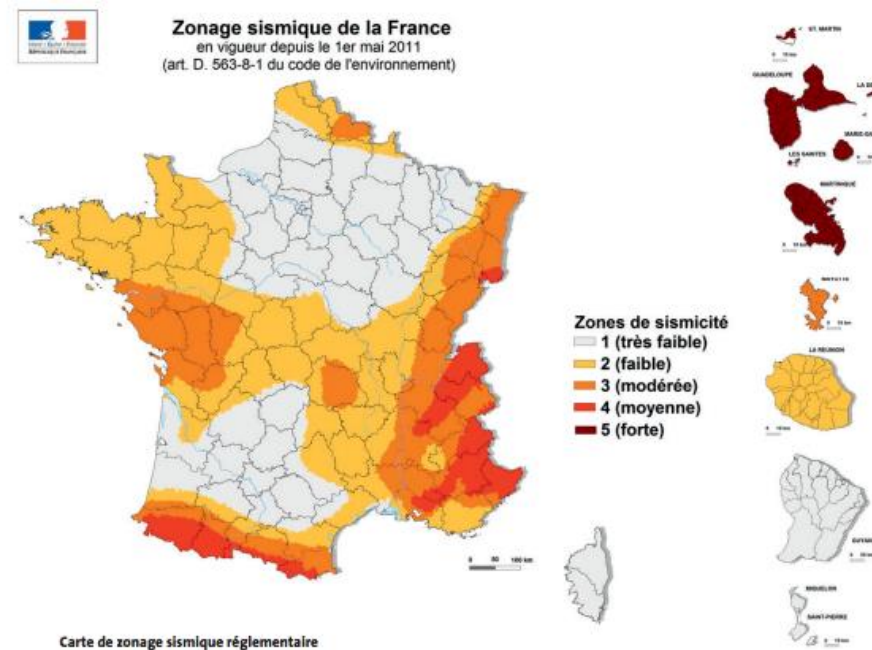
Le risque sismique

Un séisme ou tremblement de terre est une secousse du sol résultant de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches. Cette libération d'énergie se fait par rupture le long d'une faille, généralement préexistante.

La commune de Mazingarbe est concernée par un risque de sismicité de niveau 2 (faible). Pour autant, ce risque ne doit pas être négligé.

L'un des derniers séismes connu dans la commune date de 1983 (épicentre localisé à Liège), ce qui a été à l'origine de légers tremblements, chutes d'objet et fissures dans les plâtres.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites [sisfrance](http://www.sisfrance.fr), <http://www.planseisme.fr>, <http://www.franceseisme.fr> et vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.



Les bons réflexes à adopter :

Abritez-vous sous un meuble solide loin des portes, fenêtres et meubles lourds

Coupez le gaz et l'électricité

A l'extérieur, éloignez-vous des fils électriques et des bâtiments

Tenez vous informé : écoutez la radio

N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



Le risque mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

La commune est concernée par **des mouvements lents** qui entraînent une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'humain.

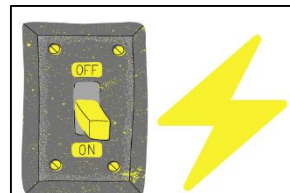
C'est le cas avec la nature argileuse du sol. En effet, les argiles varient en fonction de la teneur en eau, c'est-à-dire, qu'ils gonflent avec l'humidité et se rétractent avec la sécheresse, ce qui peut être à l'origine de fissures dans les maisons par exemple. Ce risque de retrait et gonflement d'argiles est considéré comme faible à Mazingarbe.

A noter qu'au niveau des terrils, des phénomènes de glissement (risque faible) et de tassement (risque faible) peuvent se produire.

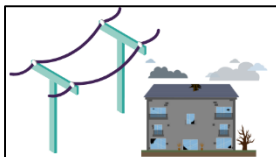
Parallèlement, la commune est également concernée par **des mouvements rapides** qui se propagent de manière brutale et soudaine. Ils peuvent être la conséquence de mouvements lents ou d'un phénomène d'effondrement d'une cavité souterraine (risque faible et fort au niveau des puits de mine)

Pour plus d'informations, vous pouvez renseigner auprès de la mairie, de la préfecture, du [BRGM](#) ou encore auprès de la [DREAL](#).

Les bons réflexes à adopter :



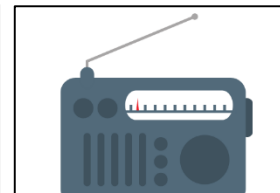
Coupez le gaz et l'électricité



A l'extérieur, éloignez-vous des fils électriques et des bâtiments



Ni flamme, ni cigarette



Tenez vous informé : écoutez la radio



N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



Le risque industriel

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Lors d'un accident industriel, on distingue trois effets possibles qui peuvent être associés :

- **Les effets toxiques** (fuite de produit polluant sous forme de nuage gazeux, par exemple) ;
- **Les effets thermiques** (rayonnement d'un incendie ou d'une explosion : boules de feu, par exemple) ;
- **Les effets de surpression** (liés à une explosion : projection de débris, effondrement d'une structure, par exemple).

Certains sites industriels pouvant représenter des nuisances et dangers sont des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE). Elles sont soumises à des réglementations visant à prévenir les risques d'accident et leurs conséquences. A Mazingarbe, on compte plusieurs ICPE dont Vynova qui est un site SEVESO (seuil haut). La commune est d'ailleurs concernée par la présence d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [géorisque](#), le site du [S3PI de l'Artois](#) ou vous renseigner auprès de la mairie ou [de la préfecture](#).

Niveau de classement selon le niveau de dangerosité du site



SEVESO (haut)

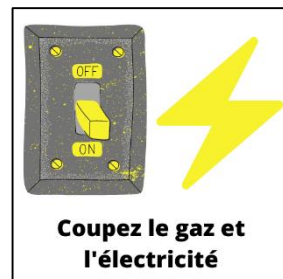
SEVESO (bas)

Autorisation

Enregistrement

Déclaration

Les bons réflexes à adopter :



Le risque de transport de matières dangereuses



Le risque de transport de matières dangereuses est lié à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations. Ce risque concerne le transport des produits toxiques, explosifs, polluants ainsi que les produits dont nous avons régulièrement besoin (carburants, gaz ou engrais).

Les principaux dangers sont :

L'explosion occasionnée par un choc avec étincelles, par échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de produits incompatibles.

L'incendie à la suite d'un choc, d'un échauffement, l'inflammation accidentelle d'une fuite de produit inflammable.

La dispersion dans l'air (nuage toxique), l'eau et le sol de produits avec des risques d'intoxication et de pollution.

A Mazingarbe , le risque de transport de matières dangereuses concerne les axes routiers principaux, les voies ferrées ainsi que les canalisations enterrées.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- gouvernement.fr
- <https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/>

Informations à relever si vous êtes témoin d'un accident de transport de matières dangereuses



N° d'identification du danger

N° d'identification de la matière

Plaque étiquette de danger

Les bons réflexes à adopter :



Le risque engin de guerre



La découverte d'engins de guerre peut représenter un danger mortel pour la ou les personnes présentes sur place lorsqu'il y a manipulation ou transport de ces munitions abandonnées et plus particulièrement celles à charge chimique

Notre région ayant été durement touchée pendant la première et seconde guerre mondiale, des engins de guerre peuvent encore être découverts aujourd'hui.

En 2001 et 2002, les agents du Service de Déminage d'Arras, qui interviennent sur l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais, ont parcouru quelque 231917 kms, répondant à 3517 demandes d'intervention et collectant environ 155 tonnes de matériel.

Parmi les engins de guerre, on distingue :

- **Les armes conventionnelles** : il peut s'agir de munitions d'artillerie (allemandes, anglaises ou françaises), ou d'aviation (bombes allemandes, américaines et anglaises), de mines, de grenades...dont les dommages sur les personnes et les biens peuvent s'avérer extrêmement importants.
- **Les armes chimiques** : il s'agit de munitions produites en France entre 1915 et 1918. Les gaz toxiques les plus couramment rencontrés sont l'ypérite et la vitryte (stocks importants en 1916 qui n'ont pas été utilisés).

Les principaux dangers sont : l'explosion, l'intoxication et les brûlures.

Les bons réflexes à adopter :



Ne manipulez pas les engins de guerre



Appelez les services de police et la mairie



Mettez-vous à l'abri



Ni flamme, ni cigarette



Tenez vous informé : écoutez la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge






Le risque attentat

Le risque attentat fait référence aux attaques terroristes, qui sont des actes de violence. Une attaque terroriste peut prendre des formes variées (fusillade de masse, assassinat de personnalités, prise d'otage, destruction d'infrastructures symbolique, cyberattaque). Elle frappe des civils faisant de chaque citoyen une cible potentielle.

Le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

Selon l'intensité du risque, on distingue trois niveaux :

- vigilance,
- sécurité renforcée – risque attentat,
- urgence attentat.

VIGIPIRATE : 3 NIVEAUX D'ALERTE		
 POSTURE PERMANENTE	 SECURITE RENFORCEE RISQUE ATTENTAT	 URGENCE ATTENTAT
Mesures permanentes de sécurité	Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent	MENACE IMMINENTE D'UN ACTE TERRORISTE OU À LA SUITE IMMEDIATE D'UN ATTENTAT Mesures exceptionnelles d'alerte à la population

Pour plus d'informations :

- <https://www.gouvernement.fr/risques/comprendre-le-plan-vigipirate>
- <http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/les-fiches-de-recommandations-et-de-bonnes-pratiques/>

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER



1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112.

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

POLICE
GENDARMERIE NATIONALE

Gardez les mains levées et ouvertes

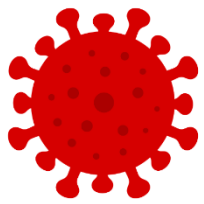
VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus :
www.encasdataque.gouv.fr





On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population (Ébola, pandémie grippale, covid-19...).

Le risque sanitaire

Le risque sanitaire dépend de la nature de la contamination, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme avec la source de contamination.

Il existe donc différents risques sanitaires :

- **Le risque épidémique** : une épidémie, c'est le développement et la diffusion rapide d'une maladie souvent contagieuse parmi la population.

- **Le risque pandémique** : une épidémie qui s'est répandue très rapidement à travers le monde. Il s'agit souvent d'un nouveau virus contre lequel les populations sont peu ou pas protégées.

Pour se protéger face à ce risque important (saisonnier ou continu), on peut tous agir (gestes barrières, gel hydroalcoolique, masques..)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

- ANNEXES -

Carte 1 : Le risque inondation



MAZINGARBE

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM

Risque "Inondation"

- Zones inondables d'après le PPRI de Mazingarbe
- Ruissellement - aléa moyen -
 - Remontée de nappe - aléa faible -
 - Remontée de nappe - aléa moyen -

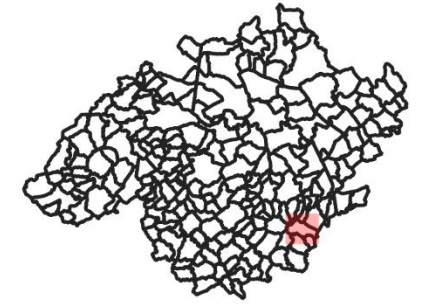
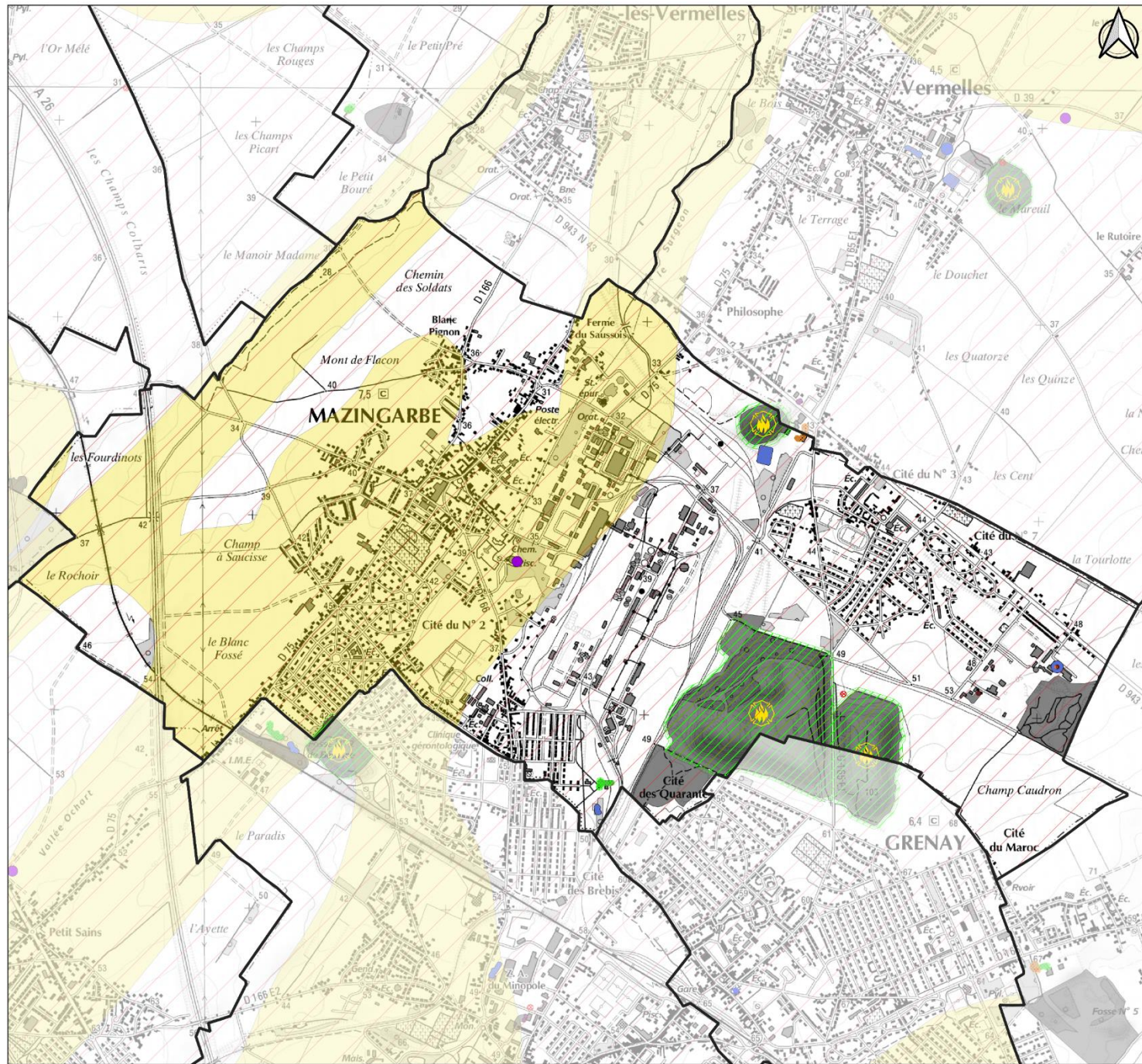


Réalisation : EPTB LYS/SYMAGEL
Sources : Symagegal, DDTM62, IGN et GEOFILA
Février 2020



Version du 2020.06.23
Carte n° 03/02/2020/06.23
Autour
Version 1

Carte 2 : Les risques géologiques



MAZINGARBE



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM

Risque "Géologique"

Légende

- Cartes DICRIM - A3
- Carte 2 "Risque Géologique"
 - Aléa "Sismique"
 - Zone de sismicité 2
 - Aléa "Minier"
 - Aléa "émission de gaz de mine"
 - Aléa "échauffement du terril"
 - Aléa "effondrement localisé"
 - Aléa "glissement du terril"
 - Aléa "tassement du terril"
 - Aléa "Mouvement de terrain"
 - Retrait/gonflement argiles
 - Fort
 - Faible

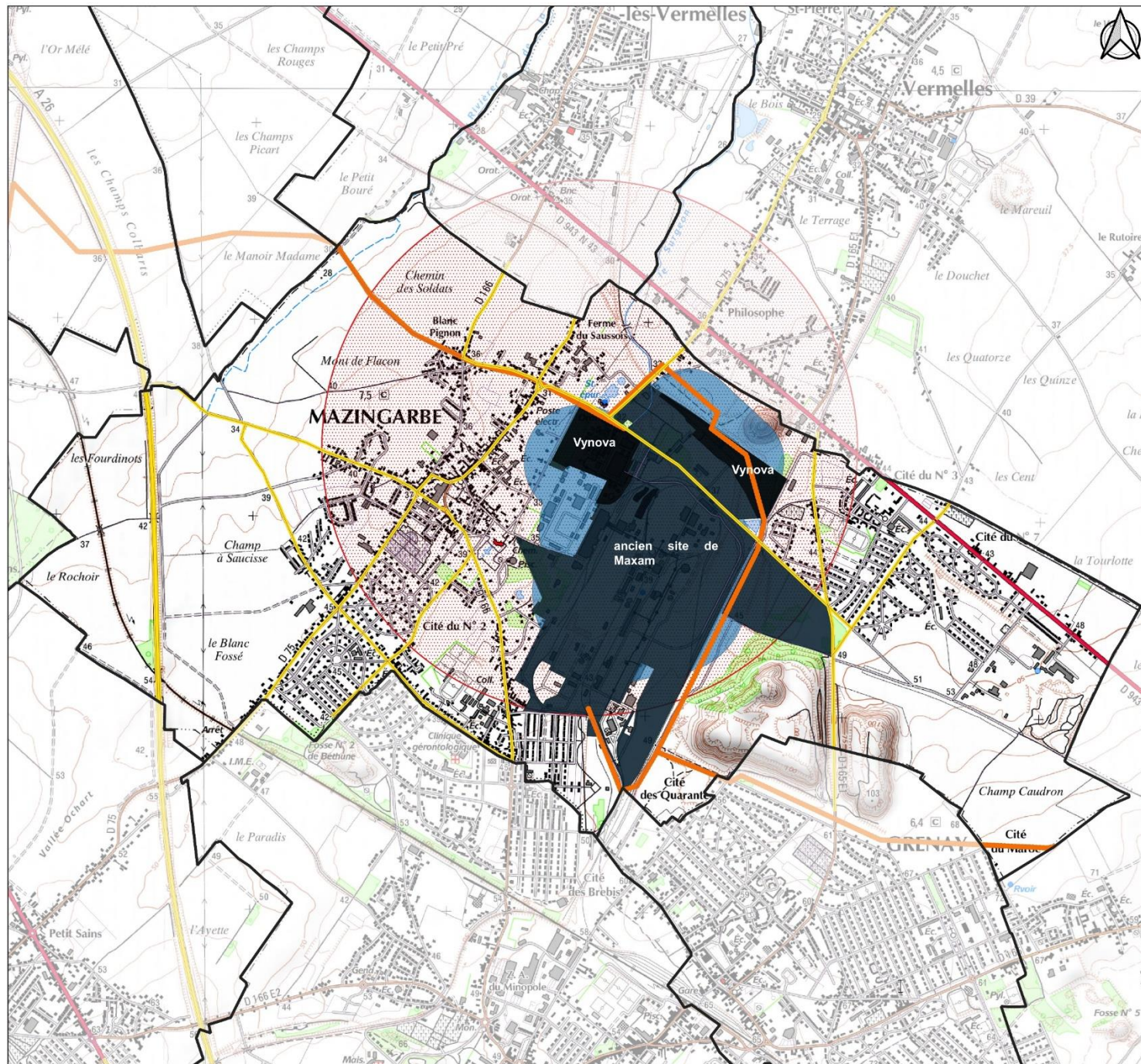


Réalisation : EPTB Lys/SYMSAGEL
Sources : Synergie, Géologique, DREAL, HOF, GEODERIS, IGN et GIC/PLA
février 2020



Version du 2020-06-23
Carte n°2020-06-23
Auteur :
Vermeilles

Carte 3 : Les risques technologiques



MAZINGARBE



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM

Risque "Technologique"

Légende

- Cartes DICRIM - A3
- Cartes "Risque Technologique"
- Aléa "Transport de matières dangereuses"
 - transports routiers (axes principaux)
 - transport par canalisation (gaz)
- Aléa "Industriel"
 - Site SEVESO (seuil bas)
 - Périmètre du PPR
- Périmètre du PPI
 - VYNOVA



Réalisation : EPTB-Lys/SYMSAGEL
Sources : IGN, GisInfo, Géomatique et données communales
Février 2020

0 500 1000 m

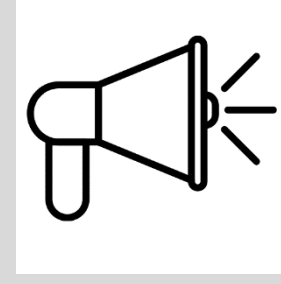
Version du 2013-05-22
Carte n° 2013-05-22
Aléa
Technologique

RECEVOIR L'ALERTE

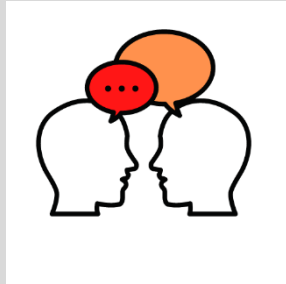
Comment recevoir l'alerte en cas de crise ?



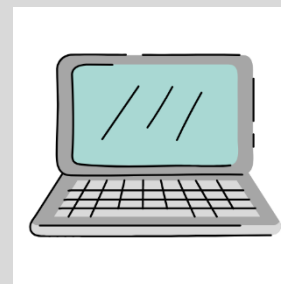
- Sirène de l'usine



- Mégaphone



- En porte-à-porte



- Sur le site internet de la commune et sa page facebook



- Appels téléphoniques

SE TENIR INFORME

NUMÉROS

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|--|
| 
Samu | 
Police | 
Pompiers | 
Urgence
SMS | 
En mer | 
Europe | 
Mairie |
|  15 |  17 |  18 |  114 |  196 |  112 |  03 21 72 78 00 |

RADIOS OFFICIELLES



France Bleu Nord • Lille • 87.8 MHz

France Inter Lille • 103.7MHz



SITES INTERNETS

<https://www.georisques.gouv.fr/>

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/>

<https://www.agglo-lenslievin.fr/>

<https://www.ville-mazingarbe.fr/>

<https://www.s3pi-artois.fr/>

<https://www.sage-lys.net/index.php/symsagel>

Document réalisé par le SYMSAGEL en collaboration avec la commune de Mazingarbe

Edition 2021

Crédits photos, logos et texte : service-public.fr, géorisque.fr, Météo France, DICRIM de la ville de Dunkerque, gouvernement.fr, DDRM du Nord, DDRM du Pas-de-Calais, DICRIM de de la ville de Rouen, DICRIM de Serques, ergc.ca et canva.